

Le Président

7

*Roques*  
Le commissaire enquêteur  
Loïc ROUEL

14 JUN 2018

DE LAVAL

1/1

**SCOT des Pays de Laval et de Loiron**  
Monsieur François ZOCCHETTO, Président  
1 place du Général Ferrié  
BP 0809  
53008 LAVAL

Nos Réf. : DP/JC-05-2018  
N° de traitement : 194-2018

Laval, le 13 juin 2018

**OBJET : Modification n°2 du SCOT**

Monsieur le Président,

Par l'intermédiaire de votre vice-président en charge de l'économie, vous avez bien voulu apporter des précisions au regard des remarques et interrogations portées par notre Chambre de Commerce et d'Industrie relativement au projet de modification n°2 du SCOT des Pays de Laval et de Loiron.

Les précisions ainsi apportées quant à la stratégie de développement économique poursuivie sont de nature à mieux apprécier notre lecture des objectifs recherchés, tant dans l'objectivation du stock de foncier disponible que dans la répartition du volume supplémentaire de 300 ha à inscrire dans les documents d'urbanisme locaux.

En effet, la volonté clairement exprimée dans votre correspondance de constituer des parcelles de grande dimension (plus de 5 ha) est de nature à mieux comprendre les évolutions du SCOT. En effet, le stock actuel et la durée des procédures administratives liées à l'aménagement du Parc de Développement Economique d'Argentré sont des éléments de compréhension de vos orientations.

Concernant l'instruction de votre projet, celle-ci a été réalisée début mai, soit dans une période de travail particulièrement fractionnée et peu favorable à la concertation fonctionnelle. Il est vrai que l'absence de ces échanges est regrettable. Aussi, et dans l'objectif d'une collaboration renforcée, nous vous soumettons l'idée d'une co-construction d'un observatoire du foncier économique incluant la question essentielle des disponibilités immobilières et des friches à l'échelle du territoire SCOT des Pays de Laval et de Loiron. Cet outil permettrait un suivi régulier et actualisé des disponibilités et offrirait l'occasion d'une réflexion permanente sur l'évolution des stocks, des politiques publiques à mettre en place en adéquation avec les volumes de demandes et de commercialisations.

Les précisions apportées nous ayant permis de lever nos interrogations nous émettons un avis favorable sur le projet de modification du SCOT.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Président,



IO

Dossier 7 / Feuille 1 / 1
Date : 30 JUIN 2018

**Patrice DENIAU**